

COIN DES CHERCHEURS

FOUILLE À L'ANCIENNE ABBATIALE DE STAVELOT

par Richard FORGEUR *

Tous ceux qui contemplent les grands bâtiments de l'ancienne abbaye de Stavelot essaient de les imaginer en fonction de l'église disparue en 1801, et les questions fusent...

Depuis longtemps déjà, des savants belges et étrangers se sont efforcés d'y répondre : Bellmann, Lemaire, Leurs, Legrand, Grodecki, Génicot, Kubach et Verbeek sont les principaux ¹. À l'aide de plans, d'anciens dessins, de gravures, de descriptions, ils ont essayé de restituer l'abbatiale édifiée au milieu du XI^e siècle, par ordre de l'abbé Poppon. Tous ces auteurs se heurtent à des documents imprécis, voire même contradictoires. Un simple exemple ? Le nombre de travées de la grande nef varie de 8 à 11 ! Tous souhaitaient qu'une fouille vint enfin répondre aux nombreuses questions posées ; s'ils ont écrit avant la fouille, c'est parce qu'ils n'espéraient plus la voir, la plupart des monuments belges du moyen âge n'ayant jamais été l'objet de recherches systématiques, ni de fouilles. On connaît et répète sans cesse la disposition des bâtiments des abbayes cisterciennes d'hommes et on se résigne à ignorer celle des autres ordres, ainsi que la plupart des châteaux.

On connaissait un seul élément de l'abbatiale : la moitié inférieure de la grande tour occidentale édifiée de 1534 à 1556, que certains auteurs — et non des moindres — croyaient romane ! Les deux demi-colonnes, conservées avec leur base et chapiteau gothiques, accolées à la face est, donnaient le niveau du pavement de l'église gothique, soit à environ deux mètres d'altitude par rapport à la cour des bâtiments du XVIII^e siècle de l'abbaye. La tour est creuse dans sa moitié inférieure, c'est-à-dire qu'aucun mur ne la ferme à l'est, vers la nef ; ce dispositif se voit encore à Huy, Liège St-Martin, St-Paul (XIV^e s.) et à Malines. Il prolonge ainsi la nef de près de 10 mètres sans qu'il en coûte quoi que ce soit. La tour de l'abbatiale de Floreffe (XVI^e s) et celle de la cathédrale Saint-Lambert (XV^e s) présentaient la même disposition, mais elles étaient accolées à la face sud du croisillon sud.

Le bilan des certitudes était, on le voit, fort ténu.

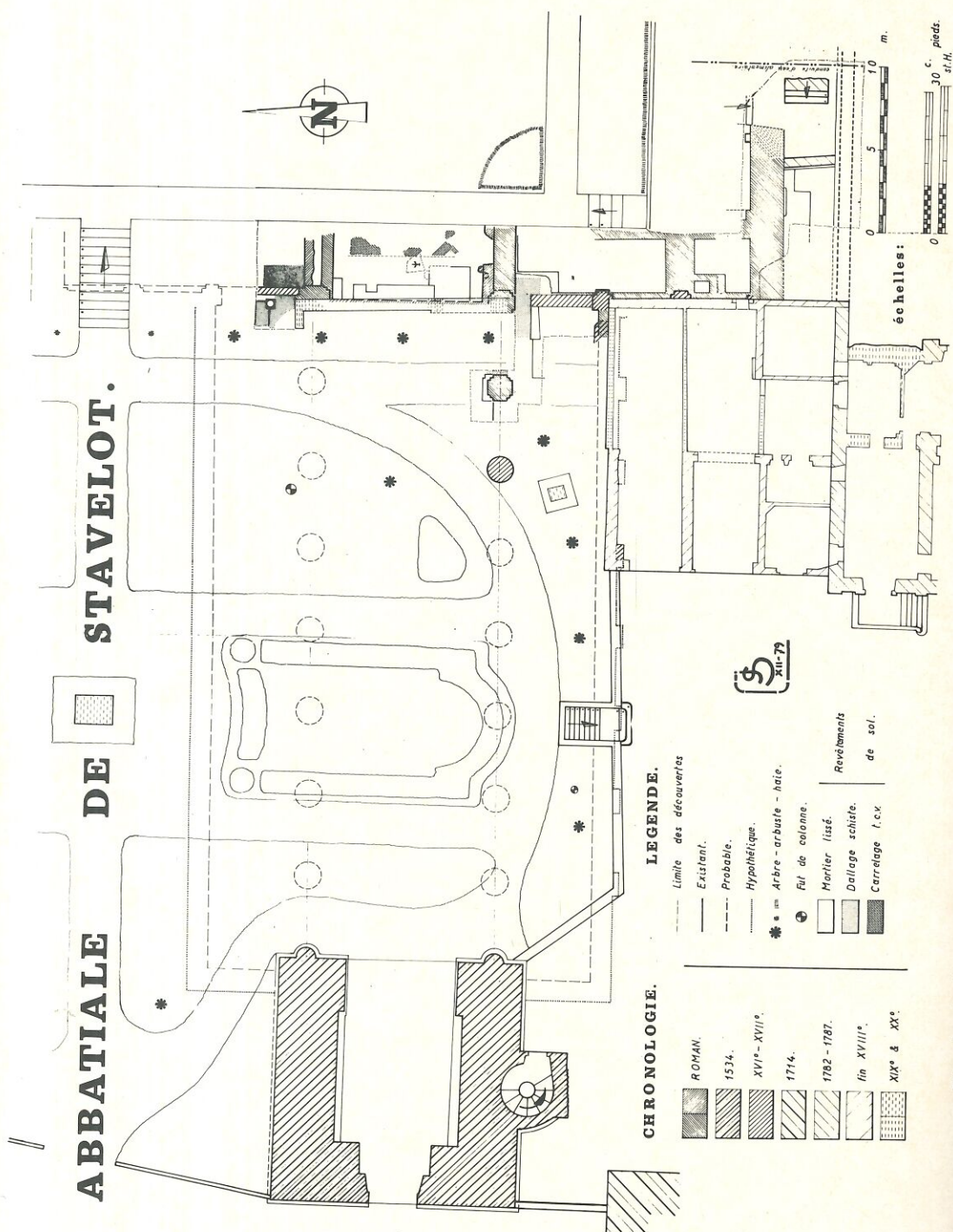
Ajoutons que, par ci par là, des chapiteaux, des fûts et des bases de colonnes romanes traînaient épars sur les lieux de l'église, aux environs et à l'université de Louvain ².

C'est alors que quelques jeunes gens courageux décidèrent de consacrer leurs loisirs à dégager les substructions et commencèrent ce travail en été 1977,

* Adresse de l'auteur : Bd Frère-Orban 39, B^{te} 081, 4000-Liège.

1. KUBACH (Hans-Erich) et VERBEEK (Albert), *Romanische Baukunst am Rhein und Maas*, T. 2, Berlin, 1976, pp. 1046-1050, et GENICOT (Luc), *Les églises mosanes du XI^e siècle*, Louvain, 1972, donnent la bibliographie du sujet.

2. TOLLENAERE (Élisabeth), *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Namur, 1957, pp. 314-315, en a catalogué un bon nombre.



Plan des fouilles de 1977-1979, effectuées sur le site de l'ancienne abbaye de Stavelot, par Jules Stifkens.

sous la direction de Mr Jules Stifkens, ingénieur, aidé plus tard par l'auteur. Ce sont principalement Freddy Verdin, Bernard Nanoux, David de Backer que rejoignirent, peu après, Maurice Dusart, Jean Dewalque, Philippe Crasson, Dominique Verdin, Michel Géron, Michel Liétar, Edgard et Benoît Raskin, ainsi que Gérard Terf. Ils s'attaquèrent, en premier lieu, à l'aile nord du cloître du XVIII^e s., la seule disparue et la trouvèrent sans peine, son axe étant connu. Le mur sud du transept lui était parallèle, à 3,10 m d'intervalle ; le mur ouest du croisillon sud fut ensuite dégagé ainsi que celui de la croisée et la partie sud de celui du croisillon nord. Une chape de béton jaune et rose apparut, surmonté plus tard d'un revêtement de très petits pavés en terre cuite vernissée ; il en restait trois « plaques » dont une fut maintenue en place et deux transportées au musée. Ces petits pavés sont d'un usage courant à l'époque gothique³.

Le mur ouest du croisillon sud est partagé en trois parties, sensiblement égales, séparées par deux pilastres à ressauts, semblables à ceux qui limitent la croisée. Ces pilastres sont de style roman, de toute évidence. Des deux côtés de la croisée, au nord et au sud, une baie percée dans le mur, vers l'ouest, devait donner accès aux bas-côtés de la grande nef. Un rien à l'ouest de la baie nord, on trouva une base romane, en place, et, renversé, un chapiteau roman cubique de type du XI^e siècle. On put constater que le mur de clôture qui sépare, depuis le XIX^e siècle, le site de l'ancienne abbatale en deux propriétés, actuellement celle de la ville et celle du C.P.A.S. est à peu près édifié sur le mur occidental du transept. De ce mur à la tour, on compte 40 mètres.

Dans le but de connaître la largeur de la dernière travée orientale, on dégaa le dernier support isolé du côté sud. Stupéfaction, on trouve une maçonnerie cylindrique très bien appareillée d'1 mètre 80 environ de diamètre, haute de 1 mètre, posée un peu plus bas que le niveau de la tour gothique : c'est la fondation d'une colonne de la grande nef dont le diamètre correspond à celui de la base de la demi-colonne adossée à la tour. Donc la tour est bien gothique et la nef avait été entièrement réédifiée en ce style. Yernaux avait déjà établi que la partie supérieure des murs goutterots, les murs des bas-côtés (dits manocques) et les voûtes des trois nefs dataient de la 2^e moitié du XVI^e siècle⁴. Maintenant, on est certain que toutes les nefs ont été reconstruites à cette époque.

Par parenthèse, remarquons que les abbatales voisines de St-Hubert, St-Jacques et St-Laurent ont été réédifiées au XVI^e siècle, elles aussi, à l'exception des tours. Les abbés bénédictins voyageaient, se connaissaient probablement et, peut-être, enviaient l'église de leur collègue...⁵.

Juste sous cette fondation, se trouve la partie inférieure d'une pile romane de plan rectangulaire fort proche d'un carré, munie d'un pilastre sur chaque face ! Un béton rose servait de pavement à cette église romane comme à St-Lambert et ailleurs : en dessous, plus rien. Nous étions donc en présence d'une pile de l'église de Poppon puisqu'il s'agit de la nef romane qui a précédé la gothique. Or, toutes les piles d'églises romanes de la vallée de la Meuse sont rectangulaires, sauf deux exceptions. À la collégiale de Celles⁶, édifiée au

3. Entr'autres aux abbatales de Saint-Hubert, de Saint-Laurent et de Saint-Jacques.

4. YERNAUX (Jean), *L'église abbatiale de Stavelot*, dans B.S.A.H.D.L., 24(1932), pp. 132-137.

5. Faut-il rappeler qu'il n'y eut pas d'ordre bénédictin avant la fin du XIX^e siècle, que les liens entre monastères de la même province ecclésiastique, prévus par la bulle *Benedicta* de 1336, étaient tombés en désuétude depuis très longtemps et que, c'est en 1654 seulement, que les monastères de Stavelot et de Malmedy, jusqu'alors isolés et soumis à la juridiction épiscopale, entrèrent dans la congrégation de Bursfeld ? Malgré cette absence de tout lien juridique, on sait que les abbés voisins l'un de l'autre s'unissaient pour défendre leurs intérêts communs, par exemple, à la diète impériale ou aux États de chaque principauté. SCHMITZ (Philibert), *Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, t. 3, Maredsous, 1948, *passim*.

6. Ces pilastres apparaissent particulièrement bien sur le plan et la photo publiés par BRIGODE (Simon), *Les églises romanes de Belgique*, 3^e éd., Bruxelles, 1944, pl. IV et KUBACH (Hans-Erich) et VERBEEK (Albert), *Romanische Kirchen am Rhein und Maas*, Neuss, 1971, pl. 37.

milieu du XI^e siècle, donc contemporaine de Stavelot, une pile sur deux a un pilastre accolé vers les bas-côtés, pilastre qui répond à un autre, adossé au mur du bas-côté. Comme on ne pose pas d'arc diaphragme sur cette partie de l'édifice, on peut penser que sa voûtaison était prévue. Mais, à Stavelot, il y a quatre pilastres, un sur chaque face, comme à Cherain⁷. Ceci implique que les arcades de la grande nef avaient un ressaut, donc double archivolté, qu'un arc diaphragme enjambait le bas-côté sud et peut-être la grande nef, à moins que les pilastres, s'élevant jusqu'à hauteur des fenêtres, n'aient supporté un arc de décharge ; ce dispositif est connu à la cathédrale de Spire⁸ et à Cherain, à 20 km au sud de Stavelot, dont l'église appartenait précisément à l'abbaye aux XI^e et XII^e siècles et ressortissait d'ailleurs au doyenné de Stavelot. Ou bien l'église aurait été voûtée et ces pilastres auraient soutenu des doubleaux. C'est peu vraisemblable quand on pense que la cathédrale de Spire, contemporaine, édifiée par l'empereur Conrad II, ami de Poppon, et que l'abbatiale de Limburg-an-der-Haardt, construite elle aussi par l'empereur Conrad II, était couverte de plafonds. Quant aux pilastres placés sous les arcades donc aux faces est et ouest des piliers, ils obligent à admettre la présence d'archivoltes à ces arcs. Aucune église rhéno-mosane de cette époque, du moins à ma connaissance, ne connaît cette particularité, fréquente, par contre, au XII^e siècle. On la voit à St-Remy de Reims, ville que Poppon a bien connue au début du XI^e siècle, mais cette église paraît postérieure à son séjour dans cette ville.

De toute façon, il est prématuré de juger alors qu'une seule pile est dégagée.

Le mur sud du bas-côté est apparu un peu au nord du mur du garage qui longe l'hôtel de ville. Une curieuse plinthe, qui paraît en terre cuite et romane, longe ce mur.

Autre découverte importante : le niveau de la nef romane, du moins celui de l'origine, est à 60 cm. au-dessus de celui du transept dont nous avons parlé. Comme partout ailleurs, le transept est au même niveau ou plus haut que la nef, il faut estimer que ce n'est pas le transept que nous avons trouvé. Serait-ce une crypte qui s'étendait en dessous de celui-ci, comme à la cathédrale de Spire connue de Poppon et à Renaix, sans préjudice évidemment de la crypte située derrière le chevet, à l'est précisément ?

Les murs romans découverts portent tous des traces d'enduits. Lors des travaux, on a trouvé des fragments de vitraux dont une petite tête masculine semblant remonter au XI^e siècle, des morceaux d'un beau haut-relief en terre cuite de la fin du XVI^e siècle, ou, plus probablement, du début du XVII^e, une pierre de consécration d'autel en marbre blanc, du XVIII^e et, comme nous l'avons dit, une base et un chapiteau roman du XI^e siècle.

Comme on le voit, ces quelques éléments n'apportent encore qu'une connaissance sommaire de l'ancienne abbatale, mais ces certitudes si encourageantes laissent entrevoir la possibilité de dégager toute l'église et d'en connaître le plan d'une manière complète et détaillée. L'idéal serait de dégager toute l'église dont les ruines seraient entourées de gazon ainsi qu'on le fait en

7. Photo dans KUBACH-VERBEEK, *op.cit.* à la note 6, pl. 108, et GUILLEAUME (Denis), *L'archidiaconé d'Ardenne*, dans B.S.A.H.D.L., 20(1913), 158.

8. À Spire, ces arcs reposent, non sur des pilastres comme à Cherain, mais sur des demi-colonnes engagées dans les murs de la nef. Voir l'état de la cathédrale avant les profondes modifications de la fin du XI^e siècle, dans CONANT (K-J), *Carolingian and romanesque architecture*, Harmondsworth, 2^e éd., 1966, pl. IIIA, et JANTZEN (Hans), *Ottotonische Kunst*, München, 1947, pl. 30 ; Hans-Erich KUBACH et Walter HAAS, *Der Dom zu Speier*, München, 1972, 2 vols.

L'église d'Orp-le-Grand, adoptera, au XII^e siècle, la même disposition avec des pilastres dans le bas et des demi-colonnes dans le haut ; GENICOT (Luc), *Les églises mosanes du XI^e siècle*, Louvain, 1972, traite de Cherain et d'Orp, pp. 256 et 328.

Angleterre et d'arracher leur secret à la tour romane — dont on ignore tout — et à la crypte ou aux cryptes !

P.S. Mr Jules Stifkens, auteur du plan que nous reproduisons, publiera le rapport détaillé de la fouille dans le *Bull. de la Comm. roy. des Monuments et des Sites*, 9(1980).

Je remercie MM. Stifkens, Dussart et de Backer qui ont bien voulu lire cet articulet et faire des remarques à son sujet.

WALLON LIÉGEOIS *PAP(E)LOTE*

par Jules HERBILLON *

Dans un intéressant article intitulé *Li paplote* (dans ce *Bulletin*, n^{os} 206-207, juill.-déc. 1979, pp. 452-454), G. Hennau décrit, photo à l'appui, ce qu'était la *paplote* : un coussinet de cuir protégeant le soulier du pied droit de l'ouvrier lamineur.

L'auteur ne commente pas autrement le terme ; on se reportera à l'article du *Dictionnaire liégeois* de J. HAUST, p. 456 a :

pap(e)lote (G[randgagnage], Verviers), f., languette ou patte (de soulier, de chemise, etc.) ; — pl. (Fléron) extrémités élargies de l'étole du prêtre ; — (Thimister-Clermont) deux morceaux d'étoffe attachés aux extrémités d'un cordon qu'on se passait sur la nuque pour prendre dans l'âtre le chaudron trop chaud — [Comp. *bablote*, *faflote* et le fr. *papillote*.]

Le terme est attesté à Liège dès le XV^e siècle ; parmi des produits en cuivre sont cités des « pelles, chaudières et papelotes » : *Bull. Soc. verviétoise Archéol. Hist.*, 13, 1913, p. 381 ; il peut s'agir de languettes ou de copeaux métalliques.

L. REMACLE, *Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La Gleize) 1492-1794*, p. 298, cite trois exemples de 1695, dont : « s'il n'avoit pas mis sur sa tête [pour se déguiser, afin de ne pas être reconnu]... un bonnet qui avoit des paplottes pour nuer ou qui estoient nuée desoub son col » ; donc au sens de : bande ou cordon d'un bonnet.

Sur le terme, qui correspond au fr. *papillote*, cf. W. VON WARTBURG, *Französ. Etymol. Wörterbuch*, 7, p. 578, v^o *pāpillo* ; le mot est attesté depuis 1408 au sens de : « paillette d'or ou d'argent » ; le sens de : « petit morceau de papier dont on enveloppe les cheveux divisés en mèches pour les friser » date de 1627.

* Adresse de l'auteur : 62, rue du Cloître, 1020 Bruxelles.